

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE PORTNEUF  
VILLE DE NEUVILLE

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, tenue le vendredi 22 juin 2018 à 8 h à l'hôtel de ville de Neuville, 230 rue du Père-Rhéaume, Neuville.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Simon Sheehy	Conseiller
Monsieur Jean-Pierre Soucy	Conseiller
Madame Marie-Michelle Pagé	Conseillère
Madame Denise Thibault	Conseillère
Monsieur Dominic Garneau	Conseiller
Monsieur Carl Trudel	Conseiller

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur Bernard Gaudreau, maire.

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Madame Manon Jobin	Directrice générale et greffière par intérim
--------------------	--

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE (8 h)**

18-06-151 **ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que ci-après,

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour (8 h)
2. Adoption du règlement d'emprunt no 111 pour les travaux de construction du réseau d'égout sanitaire, de deux stations de pompage et de deux bassins de traitement des eaux usées pour le secteur de Place des Ilets est, une partie de la route 138 et de la rue des Érables, ainsi que les rues Lorient, du Marais et des Trembles
3. Fermeture de la séance

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. **ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 111 POUR LES TRAVAUX D'UN RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE, DE DEUX STATIONS DE POMPAGE ET DE DEUX BASSINS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE SECTEUR EST DE PLACE DES ILETS, UNE PARTIE DE LA ROUTE 138 ET DE LA RUE DES ÉRABLES, AINSI QUE LES RUES DES TREMBLES, LORIOU ET DU MARAIS**

18-06-152

**CONSIDÉRANT QUE** le projet de construction du réseau d'égout sanitaire a fait l'objet d'un avis le 23 janvier 2017 signifiant l'acceptation par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), monsieur Martin Coiteux, d'une subvention dans le cadre du programme d'aide du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTU);

**CONSIDÉRANT QUE** le montant de la subvention s'élève à 12 745 020 \$, permettant de financer en grande partie le projet au coût total évalué à 20 762 479 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 944 687 \$ est ajouté au coût du projet pour couvrir les frais de financement temporaire;

**CONSIDÉRANT QU'**une partie du financement du projet doit provenir de la contribution de la ville de Neuville, par l'application d'une taxe d'amélioration locale;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur Carl Trudel, conseiller au siège no 6, à la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 8 juin 2018 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;

**IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU,**

**QUE** le conseil adopte le règlement numéro 111 décrétant un emprunt de 21 707 166 \$ pour les travaux de construction du réseau d'égout sanitaire, de deux stations de pompage et de deux bassins de traitement des eaux usées pour le secteur Est de Place des Ilets, d'une partie de la rue des Érables et de la route 138, ainsi que les rues des Trembles, Lorient et du Marais.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

3. **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire lève la séance à 8 h 23.

En signant le présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.

---

Bernard Gaudreau  
Maire

---

Manon Jobin  
Directrice générale et greffière par intérim